

Communiqué de presse

Village des médias des Jeux de Paris 2024 : sélection des groupements d'opérateurs immobiliers pour l'attribution des secteurs « Aire des Vents » et « Plateau » à Dugny

7 octobre 2020 à 12 heures 30

Dans un peu moins de 4 ans, la France accueillera des milliers de journalistes pour couvrir les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, premier événement sportif mondial et informer 4 milliards de téléspectateurs.

1. Le classement des groupements d'opérateurs pour la construction des secteurs « Aire des Vents » (lots A, B et C) et « Plateau » (lot D) du Village des médias dévoilé pour proposition et validation par le Conseil d'administration de la SOLIDEO du 13 octobre 2020

Ce mercredi 7 octobre 2020 à la Délégation Interministérielle aux Jeux Olympiques et Paralympiques (DIJOP), la Commission préalable à la sélection des groupements en vue de l'attribution des secteurs « Aire des Vents » (lots A, B et C) et « Plateau » (lot D) du Village des médias situé à Dugny s'est réunie pour effectuer un classement des offres des opérateurs immobiliers.

Il a été décidé par l'Etat, en lien avec les collectivités locales, de phaser la réalisation du quartier pour construire le Village des médias en 2 temps :

- **Pour l'été 2024 : plus de 700 logements, familiaux, des résidences gérées et des commerces et services sur les lots A et D, pour répondre aux besoins immédiats des journalistes et techniciens des médias accueillis pour les Jeux et qui répondront après 2024 aux besoins du territoire et de ses habitants ;**
- **En 2025, en héritage des Jeux : environ 600 nouveaux logements et des résidences sur les lots B et C venant compléter la première phase pour constituer un nouveau quartier de Dugny.**

Présidée par Monsieur Michel Cadot, préfet, Délégué Interministériel aux Jeux Olympiques et Paralympiques (DIJOP), la Commission a transmis ce jour son classement au directeur général exécutif de la SOLIDEO Nicolas Ferrand.

Classement :

➤ **Secteur « Aire des Vents » :**

1. ***Sogeprom / Demathieu & Bard Immobilier pour le projet Paysage(s)***
2. ***Bouygues Immobilier / Kaufman&Broad / CDC Habitat pour le projet Rendez-vous***

3. ***Les Nouveaux Constructeurs/Engie Solutions Aire nouvelle pour le projet Dugnyversel***

➤ **Secteur « Plateau » :**

1. ***Ametis / Ideom / Gaïa Promotion pour le projet Manifesto***
2. ***Sogeprom / Demathieu & Bard Immobilier pour le projet Terres fertiles***
3. ***SAS Omnium de Constructions Développements Locations, holding du Groupe Giboire et SARL ARES GROUPE, holding du Groupe Lamotte pour le projet Entre les pins***

→ Ce classement sera proposé pour validation au Conseil d'administration de la SOLIDEO le 13 octobre prochain et entériné définitivement.

2. Précisions sur le processus de classement de la Commission de sélection

La Commission a émis un avis sur chacune des offres, avec des suggestions et des recommandations pour procéder ensuite au classement des groupements, selon les critères définis dans le règlement de consultation :

- Solidité juridique, économique et financière du projet et capacité du Groupement et de l'Equipe Projet à le mener à bien dans le calendrier imposé par la SOLIDEO ;
- Qualité du projet architectural, urbain et paysager ;
- Qualité de la programmation et pérennité des usages ;
- Qualité du projet au regard des ambitions poursuivies en matière d'excellence environnementale, d'emploi et d'insertion, d'accessibilité universelle ;
- Organisation opérationnelle du projet (calendrier et phasage du projet, BIM, logistique, commercialisation, etc...).

La Commission était composée comme suit :

Membres de la commission avec voix délibérative :

- Monsieur Michel Cadot, Délégué interministériel aux Jeux olympiques et paralympiques 2024 et délégué interministériel aux grands événements ;
- Monsieur Stéphane Troussel, Président du conseil départemental de Seine-Saint-Denis ;
- Monsieur Jean-Baptiste Borsali, Vice-Président de l'EPT Paris Terres d'Envol délégué aux JOP ;
- Monsieur Quentin Gesell, Maire de Dugny ;
- Monsieur Anthony Piqueras, Directeur sites et infrastructures de Paris 2024 ;
- Madame Isabelle Vallentin, Directrice générale adjointe en charge de la maîtrise d'ouvrage de la SOLIDEO.

Personnalité qualifiée :

- Monsieur François Jalinot, Président Smart City Consulting Méditerranée.

Membres de la commission avec voix consultative :

- Monsieur Nicolas Ferrand, Directeur général exécutif de la SOLIDEO ;

- Monsieur Antoine Viger-Kohler, TVK, Urbaniste de la ZAC ;
- Monsieur Jean-Christophe Martin, Contrôleur général économique et financier.

3. « Deuxième Village » des Jeux de Paris 2024 puis véritable cité-jardin du XXI^{ème} siècle

- **Laisser en héritage un nouveau quartier vivant, connecté avec la nature, bien relié aux autres quartiers de la ville, et faisant la part belle aux mobilités douces**

Dès 2025, le Village deviendra un nouveau quartier de ville proche de la nature, une « cité-jardin » du XXI^{ème} siècle, en lien avec le parc Georges Valbon, le 3^{ème} plus grand parc d'Ile-de-France.

Dans le rayon d'un km autour du Village des médias, les futurs habitants auront la possibilité de se reconnecter avec la nature mais également toutes les commodités à proximité : 1 station de tramway, 1 groupe scolaire, 1 gymnase, 1 crèche, 1 maison médicale, 1000 m² de commerces pour faire les courses du quotidien...

Les logements ont été conçus pour être confortables, ergonomiques, à prix abordables, permettant d'envisager un véritable parcours résidentiel pour tous les ménages.

A 30 minutes de Paris centre et 12 minutes de Paris Nord, ce quartier à taille humaine pour environ 4 000 habitants offrira une qualité de vie exceptionnelle.

4. La construction du Village des médias : point sur le calendrier général

Retour sur la démarche de consultation promoteurs du Village des médias d'octobre 2019 à octobre 2020

La consultation avait été lancée le 2 octobre 2019 par la SOLIDEO (en tant qu'aménageur urbain) auprès des opérateurs immobiliers pour la construction du Village des médias : deux secteurs d'une surface de plancher globale d'environ 90 000 m² de logements et 1000 m² de commerces et services sur la commune de Dugny, dans le territoire de Paris Terres d'Envol, en Seine-Saint-Denis.

- **Lancement de la procédure de commercialisation** : 2 octobre 2019
- **Remise des dossiers de candidatures** : 13 novembre 2019
- **Commission de sélection des candidatures** : 3 décembre 2019
- **Remise des dossiers d'offres** : premières pièces : 24 avril 2020 et secondes pièces : 11 mai 2020 (en raison du confinement)
- **Remise des compléments d'offres** : 26 juin 2020 ; 30 juin 2020 ; 10 juillet 2020 ; 27 août 2020
- **Echange de courriers entre SOLIDEO et les Groupements pour acter du phasage** : 5 octobre 2020
- **Avis du comité d'audit sur les offres finales remises par les candidats** : 5 octobre 2020
- **Avis de la commission préalable à la sélection des offres** : 7 octobre 2020

Le Village des médias livré au Comité d'organisation Paris 2024 en mars 2024

Les promesses de vente seront signées entre les différentes parties prenantes avant la fin de l'année 2020 pour permettre un dépôt des permis de construire au 1^{er} trimestre 2021.

Au 3^{ème} trimestre 2021, les chantiers pourront ainsi démarrer pour permettre la mise à disposition du Village auprès du comité d'organisation des JOP au 1^{er} trimestre 2024.

* Le projet d'urbanisme du Cluster des médias est confié à l'agence d'architecture et d'urbanisme internationale TVK en charge de la maîtrise d'œuvre aux côtés de : OLM, BASE, Urban Eco, Sephia, Igrec, C&E, RR&A, ACCEO, Ville Ouverte, Duval Conseil, ON, B-Headroom.

* Composition des groupements candidats :

Secteur Aire des Vents :

- **Les Nouveaux Constructeurs/Engie Solutions Aire nouvelle** : Nicolas Laisné Architectes & Agence SATHY comme architectes coordonnateurs ; FRESH Architectures, DATA Architectes, PALAST, COSA Architectures, Tom Darmon Architecture comme architectes ; La Forme et l'Usage et TN+ comme paysagistes
- **Bouygues Immobilier / Kaufman&Broad / CDC Habitat** : Architectes coordonnateurs : Tolila Gilliland Architecte associé (A), Martin Duplantier Architectes (B-C) ; Architectes : LA Architectures, MAJMA, MALLET-MORALES, MCBAD COLOMER DUMONT, MDNH Architectes ; Paysagistes : Bassinet Turquin Paysage, Atelier Jacqueline Osty
- **Sogeprom / Demathieu & Bard Immobilier** : Architectes coordonnateurs : Hardel Lebihan (A), MGAU (B-C) ; Architectes : Bourbouze Graindorge, Bathilde Millet, Bartolo Contré, ITAR, NRA ; Paysagistes : D'Ici Là, Sébastien SOSSON

Secteur Plateau :

- **Ametis / Ideom / Gaïa Promotion** : Architecte coordonnateur : ANYOJI BELTRANDO ; Architectes : Atelier RAUM (Julien Perraud), Vincent Lavergne architecture en collaboration avec CIGUË ; Paysagiste : Altitude 35
- **SAS Omnium de Constructions Développements Locations, holding du Groupe Giboire et SARL ARES GROUPE, holding du Groupe Lamotte** : Architecte coordonnateur : Charles-Henri Tachon architecture et paysage ; Architectes : CAB Architectes, François Brugel Architectes Associés (FBAA) ; Paysagiste : Atelier Roberta
- **Sogeprom / Demathieu & Bard Immobilier** : Architecte coordonnateur : Lambert Lénack ; Architectes : Avenir-Cornejo, Villemard Associés ; Paysagiste : In Situ

Contacts presse SOLIDEO : communication@ouvrages-olympiques.fr

Rebecca David
06.04.74.83.69

r.david@ouvrages-olympiques.fr

Fanny Auverny-Bennetot
06.07.18.59.42

f.auverny-bennetot@ouvrages-olympiques.fr